



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général
Direction des Ressources humaines

PROCES-VERBAL DE RESULTATS

Election des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) des Adjoints Administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES) et des Agents Techniques des Etablissements d'enseignement (ATEE) de l'académie de Rennes

SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique pour l'élection de la CAPA des ADJAENES et des ATEE réuni le jeudi 8 décembre 2022, à ³⁰19 heures, au Rectorat de Rennes 92 rue d'Antrain, proclame les résultats électoraux suivants :

A – Composition du bureau de vote

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire: Monsieur Joseph Buan, chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Secrétaire suppléante: Madame Adeline Visdeloup, chef de bureau Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Délégués des listes :

- 1.Monsieur Jean-Michel Hervé, A&I UNSA
- 2.Madame Angélique Chevalier, SNASUB FSU
- 3.Monsieur Jacques Waesken, FERC CGT et CGT Educ'action
- 4.Monsieur Luc Grimonprez, Sgen CFDT
- 5.Monsieur Patrick Verguer, FNEC FP FO

Three handwritten signatures in blue ink are visible. The first signature is above the first line of the list. The second signature is above the second line. The third signature is to the right of the list, spanning the third and fourth lines.

B – Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	1082
Nombre des votants :	441
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	25
Nombre de suffrages valablement exprimés :	416

Listes en présence

Listes en présence	A&I UNSA	SNASUB FSU	FERC CGT et CGT Educ'action	Sgen CFDT	FNEC FP FO
Nombre de voix	138	118	51	54	55
Nombre de sièges	2	2	0	0	0

C – Calcul du nombre de sièges attribus à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

104,00

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
A&I UNSA	1
SNASUB FSU	1
FERC CGT et CGT Educ'action	0
Sgen CFDT	0
FNEC FP FO	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

2

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) - (A) =

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyennes (PFM) si nécessaire

Attribution du siège n° 3

Listes en présence	Plus forte moyenne
A&I UNSA	1 - 69,00
SNASUB FSU	
FERC CGT et CGT Educ'action	
Sgen CFDT	
FNEC FP FO	

La liste A&I UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 3.

Attribution du siège n° 4

Listes en présence	Plus forte moyenne
A&I UNSA	
SNASUB FSU	1 - 59,00
FERC CGT et CGT Educ'action	
Sgen CFDT	
FNEC FP FO	

La liste SNASUB FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 4.

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
A&I UNSA	
SNASUB FSU	
FERC CGT et CGT Educ'action	
Sgen CFDT	
FNEC FP FO	

La liste _____ a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Résultats :


Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
A&I UNSA	
SNASUB FSU	
FERC CGT et CGT Educ'action	
Sgen CFDT	
FNEC FP FO	

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus


Titulaires	Mme HAVART Karine (AI - UNSA)
	Mme MILIN Christelle (AI - UNSA)
	Mme LANNUZEL Myriam (SNASUB - FSU)
	Mme CAUVIN Denis (SNASUB - FSU)
Suppléants	Mme ANNEIX Marie (AI - UNSA)
	Mme PILON Sylvie (AI - UNSA)
	Mme GOUPIL Christèle (SNASUB - FSU)
	Mme TARTU Sabina (SNASUB - FSU)

E. Observations

F. Emargements


Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines 


Secrétaire: Monsieur Joseph Buan, chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement 

Secrétaire suppléante: Madame Adeline Visdeloup, cheffe de bureau Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement 

Délégués des listes :

1. Monsieur Jean-Michel Hervé, A&I UNSA 

2. Madame Angélique Chevalier, SNASUB FSU 

3. Monsieur Jacques Waesken, FERC CGT et CGT Educ'action 

4. Monsieur Luc Grimonprez, Sgen CFDT 

5. Monsieur Patrick Verguer, FNEC FP FO 



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des ADJAENES et des ATEE de Rennes

CAPA
301

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00		
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	1 082	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	5
B. Nombre de votants	B =	441		Nombre de sièges à pourvoir	P = 4
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	25		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	416		$G = \frac{D}{P} = \frac{416}{4} = 104,00$	104,00

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = p)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
A&I UNSA Pour aujourd'hui et demain	A et I-UNSA	138	1	1° - 69,00			2
SNASUB-FSU - Engagé.es pour les personnels !	FSU	118	1		2° - 59,00		2
FERC CGT et CGT EDUC'ACTION Un autre choix de société	CGT Educ'action	51	0				0
Sgen-CFDT La CFDT dans l'Education	Sgen-CFDT	54	0				0
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	55	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
VAESKEN Jacques	Cgt Educ'action	
CHEVALIER Angélique	FSU	
VEQUER Patrick	FNEC FP FO	
HERVÉ Michel	A&I UNSA	
GRINONPRET Luc	SGEN CFDT	
VISDELoup Adeline	Secrétaire suppléante	
BUAN Joseph	Secrétaire	
RAULT Anne Sophie	Présidente BVE	

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

